



**Vie municipale**  
L'Écho des Conseils  
P.3



**Vie scolaire**  
La rentrée 2020  
P.6



**Travaux**  
La Maison de Santé  
P.8



**Cadre de vie**  
Un été sur Places  
P.12

JOURNAL DE LA VILLE DE

# St Jean en Royans

N° 37 - Octobre 2020



**L'Art en Vitrine**

**Les Mercredis sur Places**



Suivez  
les actualités  
de St Jean sur  
**Politeia.com**



**Un chemin restauré à Fontépaise**







## Le mot du maire

Le 15 mars dernier, dans un contexte particulier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais. Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble être une reconnaissance du travail accompli.

L'installation de la nouvelle équipe municipale n'a pu avoir lieu que le 23 mai, après la fin du confinement. Celle-ci s'est rapidement mise au travail. Elle aura à cœur d'être à votre service et de travailler pour l'intérêt collectif.

La priorité du précédent mandat était le rétablissement des finances. C'est chose faite. Cela n'a pas empêché de bâtir des projets ambitieux. Certains sont visibles et bien avancés comme vous le lirez dans ce journal municipal.

Mais comment ne pas évoquer la pandémie de la Covid-19 ? Pendant le confinement, il a fallu faire face, s'organiser, lutter et nous saluons l'investissement des professionnels de santé, du personnel municipal et plus largement de tous ceux qui ont œuvré pour la création et l'animation du centre de consultation Covid à La Parenthèse. Ce centre a pleinement participé à l'endigement de la pandémie dans le Royans et a été reconnu comme un modèle d'initiative locale par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé).

La pandémie a tout paralysé. Tout s'est arrêté souvent dans de nombreuses collectivités. On aurait pu trouver mille raisons pour mettre l'action municipale en sommeil. Mais nous avons tenu pendant le confinement à poursuivre notre mission d'accompagnement des publics dont nous avons la charge. Avec le concours très actif du Centre social, des écoles maternelle et primaire, de l'école Jeanne d'Arc et des communes voisines, nous avons pu proposer en priorité des structures d'accueil pour les enfants des professions médicales et très rapidement à tous ceux qui souhaitaient poursuivre ou reprendre le travail.

La communication a été revue et dynamisée. Les travaux ont été suivis de près pour ne pas prendre de retard. Les Mercredis Sur Places ont été programmés dans l'urgence. Les manifestations culturelles et sportives (certaines de renommée internationale) encouragées et soutenues. Le camping municipal et la piscine intercommunale ont ouvert. Le feu d'artifice a été tiré en fin d'été...

Depuis six mois, malgré les difficultés et les inquiétudes, nous avons essayé d'agir, de faire pour que la vie continue. Nous avons maintenu le lien social, soutenu l'économie locale et affirmé l'attractivité de notre commune.

Après un été particulier du fait des contraintes sanitaires, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les effectifs de nos écoles sont en hausse et montrent la vitalité de notre territoire. Les associations vous proposent leurs activités et animations en toute sécurité.

Les protocoles sanitaires sont légèrement assouplis mais nous devons redoubler de vigilance dans l'application des gestes barrières. Le virus circule toujours activement mais il ne doit pas nous empêcher d'agir et de vivre...

Bonne lecture

**Christian Morin**  
Maire de St Jean en Royans  
Vice-président du Conseil  
Départemental de la Drôme



**Danièle Pic**, Maire de Saint Jean de 2008 à 2014, ancienne Présidente du Parc du Vercors et vice-présidente du Conseil Général, est décédée le 19 mars, au tout début du confinement. Les obsèques n'ont pu se dérouler que dans la stricte intimité familiale et n'ont pas permis de lui rendre l'hommage qui lui était dû.

Christian Morin, au début du premier Conseil Municipal le 25 mai, a souhaité partager un temps de souvenirs en évoquant la mémoire de Danièle Pic et a fait observer une minute de silence.

*« Son engagement et ses convictions ont toujours obligé un profond respect. La recherche de l'accord unanime l'animait. Elle restait ferme sur ses valeurs et convictions personnelles mais savait aussi manier l'humour ! »*

L'ensemble du Conseil Municipal tient à renouveler ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

## Infos pratiques

### Horaires de la Mairie

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

### Contact

Tél. 04 75 47 75 99  
mail : [accueil@mairiesaintjeanenroyans.fr](mailto:accueil@mairiesaintjeanenroyans.fr)  
Site internet : [www.saint-jean-en-royans.fr](http://www.saint-jean-en-royans.fr)

### Permanence des élus

Sur rendez-vous auprès du secrétariat au  
04 75 47 75 99

### Directeur de publication

Christian MORIN

### Maquette et infographie

Thibaut Dureuil

### Impression

Imprimé en France sur papier recyclé.  
Imprimé à 1750 exemplaires.  
Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie.



# L'écho des conseils

## Conseil Municipal du 2 juin 2020

### COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

**VOTE** à l'unanimité pour la composition des commissions municipales.

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES STRUCTURES :

**VOTE** par 20 voix pour et 3 abstentions ( Mme Guirimand, MM Hainzlein et Pinter qui regrettent de ne pas être associés).

### DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**VOTE** à l'unanimité pour accorder, pour la durée du présent mandat, à Monsieur le Maire un certain nombre de délégations.

### INDEMNITÉS ÉLUS

Le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués. Monsieur MORIN informe le conseil municipal que les indemnités des adjoints et du maire seront identiques. C'est-à-dire 23% de l'indice brut terminal de la fonction publique.

**VOTE** à l'unanimité.

## Conseil Municipal du 29 juin 2020

### TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES.

### APPROBATION RAPPORT SUR L'EAU :

**VOTE** à l'unanimité Rappel : le rapport est à la disposition des usagers en mairie.

### CRÉATION POSTE SAISONNIER SERVICES ADMINISTRATIF :

**VOTE** à l'unanimité, pour recruter, à compter du 3 août 2020, pour une période de 6 mois, un agent contractuel dans le grade de Rédacteur territorial relevant de la catégorie B pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

### DÉSIGNATION REPRÉSENTANT EPHAD « LA MATINIÈRE » :

**VOTE** à l'unanimité pour : désigner Madame Odile GIBES comme représentante de la commune au conseil d'administration de l'EHPAD « La Matinière » (rappel : Mmes Fabienne BEGUIN et Maité DUCRET déjà désignées par délibération du 2 juin 2020) et proposer M Michel DUC MAUGE et Madame Dominique PLANÇON pour leurs compétences dans le champ d'intervention de l'établissement ou en matière d'action sociale ou médico-sociale.

### DEMANDE DE SUBVENTION « AMÉNAGEMENT PLACE MAURICE FAURE » :

**VOTE** à l'unanimité pour solliciter la Région, le Département et tout autre organisme susceptible de subventionner le projet suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous : Coût prévisionnel des travaux : 367 195.00 HT Subvention Région (50%) Subvention Département (20%) reste Autofinancement : 110 158.50 HT

### TARIFS RÉSEAU CHALEUR :

Le Maire rappelle l'échéance de la convention IDEX 30/06/2020, le réseau chaleur est déficitaire depuis l'origine du contrat et il y a obligation dans le cadre d'une régie directe et d'un budget annexe d'équilibrer les dépenses par les recettes propres au service. Il convient de fixer les tarifs de fourniture de chaleur et de production d'eau chaude à la reprise de la concession soit au 1er juillet 2020. De fixer par une prochaine délibération pour application au 1er octobre les nouveaux tarifs sur une base de majoration prévisionnelle d'augmentation de 40% au vu des données en cours à cette date. Le Maire rappelle que les principaux utilisateurs sont des établissements publics (commune, communauté de communes, département, office HLM, EHPAD), mais que sont concernés également 18 particuliers. **VOTE** : 19 voix pour et 4 abstentions (Mmes GUIRIMAND, PLANÇON, VILLARD, M. PINTER qui auraient souhaité une concertation préalable avec les usagers) pour maintenir à compter du 1er juillet, dans l'attente du bilan final de la Société IDEX, de maintenir les tarifs en cours, de fixer par une prochaine délibération pour application au 1er octobre les nouveaux tarifs sur une base de majoration prévisionnelle d'augmentation de 40% au vu des données en cours à cette date.

### CONTRAT MAINTENANCE AVEC IDEX RÉSEAU CHALEUR :

**VOTE** à l'unanimité pour signer un contrat d'assistance technique et de dépannage avec la Société IDEX pour les installations de chauffage de la chaufferie centrale de la commune.

### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :

**VOTE** à l'unanimité pour solliciter une subvention au titre des amendes de police pour la sécurisation de l'entrée sud de la commune (avenue des Pionniers du Vercors) Le montant total prévisionnel des travaux d'aménagement s'élève à 177 595,48.

### QUESTION DIVERSES :

Monsieur PINTER présente un flyer sur « La carte des mobilités Royans-Vercors ».

Monsieur GENIN présente un flyer sur l'application gratuite « Politeia France ».

Monsieur le Maire informe également le conseil de la pose sauvage d'affiches dans tout le centre-ville la semaine précédente. Il rappelle que l'affichage sauvage est interdit, qu'un espace affichage « libre » mais contrôlé est prévu dans le cadre du projet signalétique en cours.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté sera pris pour autoriser la base de vie du chantier de la société les SCHEDS sur le terrain public de l'ancien skate parc. Il informe les nouveaux élus sur la teneur du projet privé.

## Conseil Municipal du 10 juillet 2020

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020 :

Monsieur Frédéric GENIN, 1er adjoint en l'absence du maire, fait procéder à l'élection. Sont élus : Délégués titulaires : GENIN Frédéric, VALLET Mauricette, FERLIN Damien, BEGUIN Fabienne, GONTIER Hervé, VIGNON Isabelle, VILLARD Claire  
Délégués suppléants : SOARES Armindo, GIBES Odile, GERBOUD Franck, SECCHI Virginie

### RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

**VOTE** à l'unanimité de la liste de 32 personnes de la commission communale des impôts directs (CCID)

Madame PLANÇON Dominique remercie le groupe majoritaire d'avoir pris en compte les noms proposés par leur groupe.

## Conseil Municipal du 31 août 2020

### LE MAIRE FAIT PART DE LA DÉCISION PRISE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS :

Le maire accepte le don de 2454.65 de 4 élus (Vallet Maricette, Vignon Isabelle, Morin Christian, Ferlin Damien)

Il précise que les 4 élus ci-dessus ont décidé de reverser leurs indemnités perçues pendant le confinement.

**VOTE** à l'unanimité du budget primitif 2020 « réseau chaleur ».

### AVANCE DE TRÉSORERIE POUR BUDGET « RÉSEAU CHALEUR » :

Le Maire propose de procéder à une avance de trésorerie de la commune au profit du budget « réseau chaleur » d'un montant de 200 000€, par versements fractionnés et remboursables par acomptes avant le 30 août 2021.

**VOTE** à l'unanimité.

### RÈGLEMENT DE SERVICE ET CONTRAT D'ABONNEMENT «RÉSEAU CHALEUR» :

Le Maire présente le règlement de service et le contrat d'abonnement qui devront être signés entre la commune et les abonnés.

**VOTE** à l'unanimité.

### ANNULATION TITRE DE RECETTE LOYER COMPLÉMENTAIRE BIG SWING :

Considérant la crise sanitaire liée à la COVID 19, le confinement qui en a résulté et les protocoles sanitaires en cours, la société BIG SWING (Arbre à Fil) n'a pas pu exploiter ce terrain supplémentaire.

Le Maire propose au vu des circonstances et à titre exceptionnel d'annuler le loyer complémentaire de 1450 € pour l'année 2020.

**VOTE** à l'unanimité.

### CRÉATION POSTES SUITE CHANGEMENTS DE GRADES :

**VOTE** à l'unanimité pour créer, à compter du 1er septembre 2020 : trois postes d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe, un poste d'adjoint technique territorial 1ère classe.

### APPEL À PROJET « CENTRES VILLES ET VILLAGES » :

Monsieur GENIN présente l'appel à projet lancé par le Département de la Drôme « Centres Villes et Villages session 2020 » pour accompagner les communes qui désirent apporter une réponse globale à la revitalisation de leur centre bourg. La commune souhaite participer. Création d'un comité de pilotage.

### QUESTIONS DIVERSES :

La commune a fait la demande pour que le réseau chaleur soit inscrit dans le plan de sauvegarde instruit par l'ADEME.





**Christian Morin**  
Maire

## L'équipe municipale

### LES ADJOINTS



**Frédéric Genin**  
1er adjoint



**Mauricette Vallet**  
2<sup>ème</sup> adjointe



**Damien Ferlin**  
3<sup>ème</sup> adjoint



**Fabienne Beguin**  
4<sup>ème</sup> adjointe



**Hervé Gontier**  
5<sup>ème</sup> adjoint



**Isabelle Vignon**  
6<sup>ème</sup> adjointe

### LES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE



**Rachel D'Agata**



**Maïté Ducret**



**Michel Duc Maugé**



**Franck Gerboud**



**Odile Girbes**



**Lucie Gueniche**



**Stéphane Jouffray**



**Jean-Daniel Laforest**



**Christine Leconte**



**Dominique Sartore**



**Virginie Secchi**



**Armindo Soares**

### LES ÉLUS DU GROUPE DE L'OPPOSITION



**Dominique Plançon**



**Marie Guirimand**



**François Pinter**



**Claire Villard**



## La communication : une priorité du mandat

Améliorer la communication entre les habitants et la municipalité est une des priorités du mandat.

C'est un objectif à la fois simple et ambitieux : communiquer, informer, échanger, écouter sur tous les sujets, décisions, projets concernant la vie du village et toucher le plus grand nombre d'habitants.

Trois grandes orientations sont définies :

- continuer et dynamiser ce qui existait déjà sous le précédent mandat comme le groupe d'outils de communication « Bouge Ta Ville » sur facebook, le journal municipal et le site internet ;
- relancer la collaboration avec la presse locale « classique » : Le Dauphiné, l'Impartial ;
- proposer un nouveau support de communication avec l'application mobile **Politeia France** pour être plus réactif et toucher une population plus large....

Cette diversité des supports de communication doit servir à renforcer le lien entre les habitants et la municipalité.

*« Un habitant informé, écouté, est un habitant concerné et donc plus à même de comprendre les projets et les décisions de l'équipe municipale »*

**Politeia France** est une application téléchargeable gratuitement.

Les habitants y retrouvent les informations pratiques comme les horaires, téléphone de la mairie, des liens internet utiles (CC du Royans Vercors, Office de Tourisme, Parc du Vercors). Avec ses quatre onglets, cette application permet de :

- **suivre l'actualité** de la commune sous la forme d'articles et de photos ;
- **signaler un problème** (un arbre tombé sur une route, un fil électrique à terre...) auquel les élus et les services répondront après vérification ;
- **échanger avec la boîte à idées** par laquelle les habitants pourront répondre à une question posée ;
- **répondre à un sondage** pour donner un avis, une opinion sur un sujet, un thème, un projet municipal...

Chacun peut recevoir une « alerte » le prévenant par exemple que la Préfecture a classé la Drôme en rouge pour grêle et vents violents.

**Politeia France** est disponible sur Google Play et App. Store.



## Quatre départs à la retraite !

**Judi 10 septembre, une réception était organisée par la municipalité de Saint Jean à La Parenthèse pour le départ à la retraite de quatre agents : Balbina Goncalves, Nadine Boissy, Patrick Chériaux et Gérard Villard.**

Dans son discours, le Maire Christian Morin s'est attaché à cerner le trait de caractère et la qualité première de chacun. Balbina pour « *son sérieux dans le travail* »,

Nadine pour « *sa rigueur et ... sa rigueur* », Patrick pour « *son investissement total comme conducteur de la balayeuse* » et Gérard pour « *son souci du travail bien fait et son bon sens pendant 39 ans au service de la municipalité* ».

Une fois les cadeaux de départ donnés et l'émotion retombée, ce moment agréable s'est prolongé autour d'un buffet à thèmes évoquant les voyages. Les nouveaux retraités ont évoqué des souvenirs de travail avec un brin de nostalgie même si tous avaient l'air bien heureux de commencer une nouvelle vie !



## Mouvement du personnel

Aurélien BOUQUILLON remplace Balbina GONCALVES pour le ménage à l'école élémentaire. Margot BODIN remplace Nadine BOISSY pour le suivi et la facturation du service eau et assainissement, du restaurant scolaire, du périscolaire et du réseau chaleur. Gladys Mialdea remplace Fanny Rolland à l'accueil et au secrétariat.

## Repas des anciens

Les conseillers ont décidé en réunion d'annuler le repas des aînés qui devait initialement avoir lieu au mois de novembre.

« *Compte tenu de la situation sanitaire, nous avons décidé d'annuler le repas des aînés cette année afin de ne pas faire prendre de risque aux anciens de notre commune* ».

L'an dernier, le repas des aînés avait réuni 160 convives dans une ambiance toujours aussi conviviale et chaleureuse... Ce n'est que partie remise !





A voir le sourire sur la plupart des visages (même masqués...), on peut dire que la rentrée s'est passée presque « normalement » !

## Une rentrée scolaire pas comme les autres !

En ce mardi 1er septembre, le soleil était au rendez-vous pour cette rentrée particulière après six mois de pandémie, de confinement, de déconfinement et de reprise de l'épidémie...

Gestes barrières et protocole sanitaire étaient là pour rappeler que la rentrée 2020 n'était pas une rentrée comme les autres.

« La vigilance et le respect des consignes sanitaires n'empêchent pas l'optimisme, le désir de transmettre des professeurs et l'envie d'apprendre des enfants ! C'est le message que j'ai voulu faire passer auprès des enseignants et des parents ; j'ai eu l'impression qu'on était sur la même longueur d'onde ! » précisait Christian Morin ce jour-là.

C'était aussi une rentrée particulière pour deux professeurs de l'école maternelle : Cendrine Genin, en arrêt de travail suite à un accident, n'a pas pu accueillir les « petits » (son remplacement est assuré) ; et Philippe Chambon faisait sa dernière rentrée... Les quatre employées municipales (une ATSEM par classe) étaient présentes pour seconder pédagogiquement les enseignants en plus du ménage quotidien.

Il faut noter que les effectifs sont en augmentation dans les deux écoles : 140 élèves à l'école primaire Pasteur et 106 à l'école maternelle Carpentier (93 l'an dernier). On ne peut que s'en réjouir.

Les horaires des écoles ont été modifiés pour mettre en place deux services à la cantine (un premier service pour les maternelles et CP puis un second pour les plus grands) et ainsi améliorer le temps méridien : un vrai temps de repos pour les enfants, moins de bruit, un respect strict des règles sanitaires. Ce n'est pas évident avec 170 inscriptions pour le restaurant scolaire et une moyenne de 120 repas par jour !



### Nouveaux horaires pour les écoles Pasteur et Carpentier :

École maternelle : 8h25-11h25 et 13h25-16h25  
(ouverture des portes 10mn avant)

École primaire : 8h30-11h30 et 13h30-16h30





**« Des pleurs et des sourires chez les plus jeunes, la rentrée à l'école maternelle reste une étape importante pour les parents et les enfants ! »**

*Nicolas, professeur des écoles*



A l'école Jeanne d'Arc, 102 élèves dont 21 de Saint Jean, les autres venant des communes extérieures, ont fait leur rentrée dans quatre classes.

**« Je suis content de retrouver mes copains et j'ai changé de maîtresse cette année parce que je suis chez les grands ! »**

*Ewen, 8 ans*



Quant au collège, ce fut une rentrée à « retardement ». Des tests COVID ont reporté de deux jours l'accueil des 6èmes. Mais la réactivité de tous les partenaires institutionnels a permis un accueil dès le mercredi et finalement tout est rentré dans l'ordre.

**« L'école, c'est comme d'habitude, faudra travailler, mais c'est bien y'a les copines... »**

*Nina, 4 ans*

**Nous souhaitons  
à tous les élèves  
une bonne année scolaire.**

## Travaux 2020 terminés

### Mairie

L'aménagement des bureaux de la mairie est terminé. Ces travaux ont été réalisés pour améliorer l'accueil des publics (en particulier le service des passeports et des cartes d'identité) ainsi que les conditions de travail du personnel administratif.



### Vestiaires du stade de rugby

Les travaux entrepris pour la création d'un nouveau « bloc » de vestiaires au stade de rugby sont terminés. Ils ont été mis en service le 20 septembre pour le premier match à domicile.

Au cours de ce chantier la réfection des anciens bâtiments s'est imposée et a créé de nombreuses difficultés. Leur vétusté et leur état de dégradation n'ont pas été identifiés au cours des études réalisées avant travaux. Une tranche de travaux supplémentaires a été programmée pour mettre l'ensemble du bâtiment aux normes PMR, améliorer l'isolation des bâtiments pour réduire la facture énergétique et s'inscrire pleinement dans l'esprit du Contrat de Transition Ecologique. Ces travaux respectent la réglementation thermique RT 2012 et ont entraîné des plus-values.

La collaboration très étroite avec le SCR et ses entreprises partenaires a permis de traiter à moindre coût les problèmes rencontrés.







Contrat de  
Transition  
Écologique

Les travaux ont démarré en janvier pour une ouverture au public prévue en septembre 2021.

EN CONSTRUCTION

## Une Maison de Santé nouvelle génération

Pour répondre aux besoins de santé des habitants du territoire et anticiper le risque de désertification médicale, la commune de Saint-Jean-en-Royans s'est engagée aux côtés des professionnels de santé sur la création d'un pôle de santé puis la construction d'une Maison de Santé à l'emplacement de l'ancienne friche Cluze.

Cette structure a pour ambition d'améliorer la prise en charge des patients et rompre l'isolement professionnel. Elle est également une des composantes du projet de revitalisation urbaine du centre-bourg de Saint-Jean, sur un secteur stratégique à proximité immédiate des équipements publics, des services et des commerces du centre-ville.

La Maison de Santé se compose de 1257 m<sup>2</sup> répartis en cinq pôles : un Centre Médico-Social, un pôle dentaire, un pôle de médecine générale, un pôle de professionnels de santé et un centre de soins infirmiers.

La commune de Saint-Jean, engagée dans le **Contrat de Transition Écologique** de la Communauté de communes du Royans-Vercors, a mis la barre haut en terme de performances énergétiques et a fait le choix d'un mode de construction de bâtiment nouvelle génération.

Les travaux de terrassement sont repensés : les remblais périphériques utiliseront des matériaux issus de la déconstruction du site de l'ancienne friche Cluze. Le gros œuvre reposera sur l'utilisation de béton coulé en place, ce qui réduit considérablement le coût environnemental (l'impact carbone) dû à la livraison.



Les choix en matière d'isolant se sont portés sur une isolation extérieure en laine de roche, un matériau naturel.

Les menuiseries extérieures sont en bois (pin), protégées principalement par des brise-soleils orientables en aluminium (matériau recyclable) et ponctuellement par des volets roulants en aluminium.

Les menuiseries intérieures sont également en bois (traitement local). Le bois biosourcé sera largement utilisé à l'inté-

rieur du bâtiment : plinthes, faux-plafonds de certaines zones d'accueil, cadre intérieur des fenêtres, parement mural des zones d'attente. Pour les peintures, colles et vernis, la recherche d'un écolabel sera systématique. L'éclairage LED sera à très faible consommation d'énergie.

Le chauffage sera assuré par une source d'énergie renouvelable (granulés de bois) et la Maison de Santé, afin de rester confortable en période estivale, sera rafraîchie par une ventilation double flux. Il s'agit bien de rafraîchissement (quelques degrés en moins) et non de climatisation, ce qui limitera la consommation énergétique.

Le programme dépasse la réglementation thermique 2012 de 20% et, avec l'installation ultérieure de capteurs photovoltaïques, tendra vers un bâtiment à énergie positive (bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme).

La commune de St Jean-en-Royans, avec cette réalisation, montre l'exemple d'un territoire Royans-Vercors engagé dans sa transition énergétique et écologique.



## Le grand nettoyage !

Mercredi 17 juin, dès 7h30 du matin, la salle du conseil municipal était déjà bien animée... Le Maire lançait l'opération nettoyage des chemins et des parcours VTT qui sillonnent la commune de Saint Jean.

« Après les dégâts occasionnés par l'épisode de neige lourde de cet hiver et le développement de la végétation durant les deux mois de confinement, il fallait vraiment faire quelque chose ! On ne peut pas proposer des itinéraires de randonnées, de superbes parcours VTT labellisés Royans Vercors, en faire la promotion et ne pas les entretenir. »

Pour cette opération « grand nettoyage », la municipalité a demandé l'aide d'associations : le Cyclo Royans Cross et les marcheurs d'Activ' Royans. Les bénévoles une fois de plus ont répondu présents ! Il a fallu racheter pognes et saint-genix vu le nombre de volontaires présents la première demi-journée, prêts à couper, débroussailler, tronçonner, élaguer.



## Un petit chemin au bord d'un ruisseau...

Certains ne connaissaient pas le chemin qui borde le ruisseau de Fontépaisse avant la période du confinement...

**Vu sa fréquentation pour la promenade quotidienne autorisée d'une heure ce printemps, ils doivent désormais se compter sur les doigts de la main !**

A pied, en vélo, en poussette même, les promeneurs se croisaient en osant parfois se parler, bien sûr, à bonne distance. Tous ont pu constater la dégradation

Des groupes se sont constitués selon le type de travaux prévus (certains passages nécessitant du matériel lourd : tronçonneuse, débroussailleuse à lame...). Les services techniques sont également venus en appui logistique et humain.

Le samedi 20 juin, le Cyclo Royans Cross et des élus ont répondu présent. Ils se sont retroussés les manches pour dégager un sentier avec de gros arbres couchés totalement impraticable même à pied.

Mercredi 24 juin, les marcheurs d'Activ' Royans n'ont pas « chômé » en nettoyant un parcours VTT sur la commune de Rochechinard.

Pour la dernière demi-journée d'intervention, seuls les services techniques ont été sollicités pour traiter un sentier difficile d'accès à l'Echarasson.

**Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à ce « grand nettoyage ». Quelle satisfaction...**

accélérée du chemin jour après jour. « Le chemin était devenu impraticable voire dangereux ; l'épisode de neige lourde de novembre dernier avait laissé de lourdes cicatrices... il fallait réagir ! » précise Damien Ferlin, adjoint en charge des travaux. C'est chose faite avec l'intervention d'une équipe des services techniques municipaux. Débroussaillage, tronçonnage, nivellement, consolidation ont redonné vie à ce petit coin tranquille.

Venez (re)découvrir ce petit chemin au bord d'un ruisseau !



## La fibre optique arrive à Saint Jean !

**Accédez au très Haut Débit internet avec la fibre optique !**

Trois raisons d'opter pour la fibre optique :  
**+ rapide !** Elle transmet les données à la vitesse de la lumière...

**+ performante !** Son débit, qui peut être 10 à 100 fois supérieur à celui de l'ADSL, permet la connexion simultanée de plusieurs appareils, l'envoi et le téléchargement plus rapides de fichiers plus volumineux...

**+ novatrice !** Elle permet des usages innovants tels que la télémédecine, le télétravail, la téléassistance...

Cette première tranche de travaux est déployée sur une grande partie de Saint Jean et neuf opérateurs (fournisseurs d'accès internet : Bouygues, SFR, Orange, Free...) seront disponibles à partir du 30 septembre 2020.

La seconde partie du déploiement sera réalisée pour fin 2022.

Vérifiez si vous pouvez bénéficier de la fibre optique en vous connectant sur le site du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) :

<http://www.ardechedromenumérique.fr/eligibilite>





## Réseau chaleur : l'heure des choix difficiles est venue...

Rappelons une fois de plus brièvement l'historique du réseau chaleur.

En 1992, la commune de Saint Jean décide de se doter d'un réseau public de chaleur alimenté par une chaufferie bois.

Une Société d'économie mixte (SEM) est créée pour en assurer l'exploitation.

Le plan de fonctionnement annonçait que 60% de la consommation de chaleur devaient provenir des industries mais très rapidement, le principal industriel, par ailleurs fournisseur de la matière première, fait faillite.

En 1995, Saint Jean concède l'exploitation du réseau chaleur à une société privée pour une durée de 25 ans. Il faut noter que chaque année l'exploitation du réseau chaleur était largement déficitaire.

Les pertes, absorbées par les sociétés d'exploitation de taille nationale, ont masqué le prix d'équilibre. Les collectivités, les bailleurs sociaux, les particuliers n'ont jamais pu prendre conscience du coût réel de ce réseau chaleur puisqu'ils n'ont jamais payé le « juste prix ».

Pour mémoire, ce réseau de 3,5 km dessert la quasi-totalité des bâtiments communaux, la maison de retraite, le collège, le gymnase, le siège et les bureaux de la CCRV, la piscine, des logements sociaux dont ceux du quartier des Chaux ainsi qu'une vingtaine de logements privés.

Le contrat de production et distribution de chaleur exploité par la société IDEX Territoires a pris fin le 30 juin 2020 et celle-ci, comme d'autres sociétés consultées, n'a pas souhaité renouveler ce contrat d'exploitation déficitaire avec la commune de Saint Jean.

Pour assurer la continuité de ce service, la commune de Saint Jean a donc pris la décision d'en assumer la gestion à partir du 1er juillet 2020.



Deux agents des services techniques municipaux ont été formés pour cela et un contrat de suivi et de conseils a été signé avec la société IDEX Territoires.

Les services administratifs ont pris en charge la création d'une régie avec un budget annexe qui impose d'équilibrer les charges d'exploitations avec ses recettes. Les dépenses (livraison de bois, fioul, maintenance et réparations, frais de personnel, assurances, taxes...) doivent être désormais compensées au centime près par les recettes (la facturation de la distribution de chaleur aux collectivités et aux particuliers).

Par conséquent, la commune a été dans l'obligation d'augmenter très fortement les tarifs puisque le déficit annuel est de l'ordre de 150 000€. Le prix du MWH va bondir de 90€ à 126€ mais il reste encore en-dessous de la fourchette nationale des réseaux publics ruraux de chaleur située entre 130€ et 150€.

Une réunion d'information s'est tenue mercredi 16 septembre avec les utilisateurs présents pour la plupart.

Il a été rappelé les points suivants :

La fourniture de la chaleur est garantie jusqu'en juin 2023.

Les tarifs augmenteront de 40% en octobre pour équilibrer le budget 2020.

L'arrêt du réseau chaleur actuel est prévu pour juin 2023. Des investissements colossaux seraient à réaliser pour le faire durer 30 années de plus. Tout le réseau, devenu peu fiable en raison de son vieillissement mais aussi résultant d'une technologie obsolète aujourd'hui est à refaire. Son rendement global est trop faible (-50% des moyennes admises) et des fuites d'eau importantes sont à réparer chaque année. La chaudière est surdimensionnée et son remplacement n'est pas subventionnable. Il devient nécessaire pour tous les utilisateurs, les particuliers comme les collectivités, de rechercher un autre mode de chauffage durant ces trois années.

Les utilisateurs particuliers seront accompagnés pour la désinstallation de leur équipement et sur le choix de leur futur mode de chauffage. Selon les situations personnelles, des aides sont possibles et tout sera fait, avec l'aide de l'ADIL 26 dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique.

## Reno'Logement

Vous voulez :

- installer un chauffage performant
- isoler vos murs, votre toit
- adapter votre logement au vieillissement
- bénéficier des conseils d'un architecte
- obtenir des aides financières

Vous recherchez un accompagnement sur mesure pour faire mûrir votre projet et le réaliser grâce aux financements trouvés...

Alors le programme Reno'Logement de la Communauté de Communes Royans Vercors est fait pour vous !

Un numéro unique : **04 75 79 04 13**

Une action financée dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique de la CCRV.







Un appel à projet pour le lavoir de la Place Maurice Faure.

## Programmation travaux 2021

### Assainissement et réaménagement Place Maurice Faure

D'importants travaux d'assainissement sont prévus rue Constant Abisset, dans les petites rues perpendiculaires, rue Cricri, rue de Richaud, rue Dr Guillaud et la Place Maurice Faure : réalisation du séparatif assainissement (eaux usées et réseau pluvial), consolidation du réseau de distribution d'eau publique.

Ces travaux sont indispensables à l'amélioration du traitement des eaux usées de la station d'épuration intercommunale de Saint-Nazaire (SMABLA). Ils sont en cours de programmation définitive pour le lancement des appels d'offre.

La réalisation du chantier est prévue au cours du premier semestre 2021. Nous attendons les subventions de l'Agence de l'eau. « Petit rappel : ces subventions nous avaient été refusées en 2019 car le prix de l'eau au M3

était trop bas de quelques centimes ; ce qui explique l'augmentation de 2020 afin d'avoir droit aux subventions. »

Une fois les travaux d'assainissement terminés, le réaménagement de la Place Maurice Faure (Place de la Halle) pourra démarrer. Le projet est prêt et a été coconstruit avec les habitants de la place. Il a été retardé par le report des travaux d'assainissement.

Sur le haut de la place, il reste à définir l'aménagement du lavoir. Un appel à projet « artistique » sera lancé pour une création en lien avec le patrimoine et la présence de l'eau à Saint Jean.

### Aménagement des entrées de ville

Réfection de l'avenue des Pionniers du Vercors avec une première tranche de travaux depuis le Champ de Mars jusqu'à l'intersection avec la rue Constant Berthet. L'objectif est de réduire la largeur de la chaussée pour en aménager les trottoirs et sécuriser la circulation des piétons et vélos.



Réaménagement des trottoirs pour le confort et la sécurité des piétons.

### Fermeture de la RD 76 Route de Combe Laval

Fermeture 24h/24h du 28 septembre au 13 novembre 2020, interdite à toute circulation de véhicules, vélos et piétons. Une déviation sera mise en place par la RD2, par la route l'Arps et la route de l'Echarasson restera accessible.

### Taille et élagage : c'est le moment !

L'hiver approche et la neige peut tomber sans prévenir... Rappelez-vous l'épisode de neige lourde de l'an dernier qui a surpris tout le monde ! C'était mi-novembre.

Pensez à tailler vos haies et élaguer les branches d'arbres le long des voies communales. C'est une obligation bien sûr mais vous favoriserez ainsi le travail de déneigement des Services Techniques !!

La commune de Saint Jean est équipée en engins de déneigement mais il ne faut pas qu'ils soient gênés voire stoppés par des haies ou des branches d'arbres couchées sur la voie publique.

### Le compostage, ça vous intéresse ?

Que faites-vous de vos épluchures, vos résidus de tonte, de jardinage et autres déchets organiques ?

Vous souhaitez composter individuellement ou avec vos voisins ?

Vous ne savez pas par où commencer ?

Alors, venez à la réunion sur le compostage organisée par la Communauté de Communes du Royans Vercors dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique : vendredi 16 octobre, 18h30, salle des fêtes de Saint Laurent en Royans.

### Zone Bleue

Petit rappel : la zone bleue est en vigueur toute l'année ; elle sert à fluidifier le trafic automobile pour permettre à chacun de s'arrêter et accéder au commerce de son choix.



Saint Jean totalise plus de 600 places de parking et la Police Municipale restera vigilante pour que tout le monde « joue le jeu » de la zone bleue...





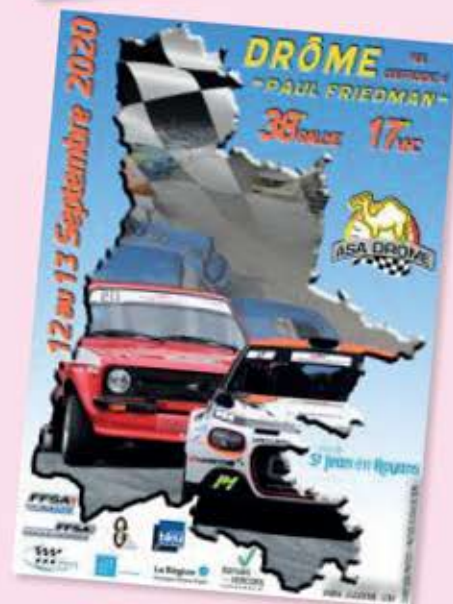
Arrivée de la Race Across France



## Un été dynamique

L'ouverture du camping municipal et de la piscine intercommunale, la programmation dans l'urgence des Mercredis Sur Places, l'organisation de la manifestation « L'Art en Vitrine », l'accueil de grands événements sportifs ... Notre ligne de conduite peut se résumer simplement : la vie continue ! Malgré les difficultés, l'incertitude, les inquiétudes, la vie continue...

Les mots de remerciements pour l'ouverture de la piscine et du camping, la fidélité du public de plus en plus nombreux des « MSP », le succès de l'événement « L'Art en Vitrine », l'accueil chaleureux des forçats du vélo à l'arrivée d'étape de la Race Across France, l'enthousiasme au passage du tour cycliste féminin international, tout laisse à penser que nous avons raison de vouloir essayer de FAIRE !



Etape de St Jean  
Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche



Le collectif LETO aux Mercredis sur Places



Remise des prix Vercorsman

